



## Changement de statut de commerçant à vie privée et familiale

Par **bizetus**, le **10/04/2008** à **14:06**

bonjour

je souhaiterai avoir un conseil concernant ma situation: mon mari et moi sommes algériens, nous avons un enfant de deux ans. l'année dernière j'étais étudiante, en octobre 2007 j'ai créé une EURL, et la préfecture m'a accordé un titre de séjour "Commerçant", mon mari lui, dispose depuis un mois d'un titre de séjour "vie privée..." et il travaille depuis peu comme ingénieur informaticien, malheureusement je n'arrive toujours à démarrer l'activité de mon entreprise, je voudrais donc savoir s'il est possible de liquider mon entreprise et de prétendre à un nouveau titre de séjour, peut être comme celui de mon mari. ce qui m'inquiète surtout c'est de penser qu'au cas où je liquidais mon entreprise, la préfecture refuserai de me donner un titre de séjour, et je me retrouverai sans papier.  
merci de me répondre.

Par **robi**, le **14/03/2014** à **18:41**

Bonjour bizetus je suis dans votre cas svp essaye de me repondre svp

Par **maiss**, le **17/06/2018** à **20:30**

depuis 20018 ya pas de réponse à ce poste??